



35^{ème} CONGRÈS
DE MÉDECINE
ET SANTÉ
AU TRAVAIL



ABSENCE PROLONGÉE POUR TROUBLE MUSCULO-SQUELETTIQUE INDEMNISÉ COMME ACCIDENT DU TRAVAIL

J BRIÈRE¹, A BAH¹, S STOCK², F TISSOT², N NICOLAKAKIS², L CHÈRE-CHALLINE¹, E
CHAZELLE¹

¹ SANTÉ PUBLIQUE FRANCE, SAINT-MAURICE

² INSTITUT NATIONAL DE SANTÉ PUBLIQUE DU QUÉBEC, MONTRÉAL



35^{ème} CONGRÈS
DE MÉDECINE
ET SANTÉ
AU TRAVAIL



5 AU 8 JUN 2018

PALAIS DES CONGRÈS CHANOT

MARSEILLE

DÉCLARATION DE RELATIONS PROFESSIONNELLES

CONFÉRENCIER : BRIERE JULIEN, PARIS

JE N'AI PAS DE LIEN D'INTÉRÊT POTENTIEL À DÉCLARER

Un nombre plus élevé de TMS indemnisés en accident du travail qu'en maladie professionnelle en France :

- en 2015, 167 000 lombalgies (traumatiques ou non) indemnisées en accident du travail [1],
- contre 2 386 TMS du rachis lombaire en maladie professionnelle [2].

Mais, très peu d'études sur les TMS indemnisés en accident du travail, et leurs conséquences en termes de coût pour l'entreprise, de durée d'arrêt de travail et de désinsertion professionnelle.

[1] Assurance maladie risques professionnels, Santé travail : enjeux & actions, 2017.

[2] Assurance maladie risques professionnels, Rapport de gestion 2015.

Identifier **les groupes de travailleurs les plus à risque** d'absence prolongée en cas de TMS d'origine non traumatique indemnisés en accident du travail.

2018 © Congrès National de Médecine et Santé au Travail, Tous droits réservés - Toute reproduction même pa

2018 © Congrès National de Médecine et Santé au Travail, Tous droits réservés - Toute reproduction même pa

DONNÉES UTILISÉES

- Données d'indemnisation des accidents du travail **avec au moins un jour d'arrêt de travail** du régime général de sécurité sociale
- Année 2008 (année de survenue de l'accident)

REPÉRAGE DES TMS D'ORIGINE NON TRAUMATIQUE DANS LES ACCIDENTS DU TRAVAIL

- Algorithme construit avec 3 variables : *nature de la lésion, siège de la lésion et élément matériel en cause dans l'accident*

Algorithme conçu dans le cadre d'un partenariat entre Santé publique France et l'INSPQ

- Calcul pour chaque TMS de la durée cumulée des arrêts de travail sur la période 2008-2011

INDICATEURS ANALYSÉS :

- Deux indicateurs :
 - *Durée médiane des arrêts de travail cumulés sur la période 2008-2011*
 - *Proportion de cas de TMS avec une durée des arrêts de travail longue (≥ 90 jours)*
- Analysés selon sexe, siège de la lésion et secteur d'activité (NAF 2008 **en 732 postes** pour les secteurs avec plus de 100 cas).

Dénombrement des TMS d'origine non traumatique en 2008 :

- 122 975 TMS identifiés parmi 710 892 accidents du travail avec arrêt
→ 37 466 (30 %) chez des femmes et 85 509 (70 %) chez des hommes

Durée médiane des arrêts de travail cumulés :

- 17 jours chez les femmes, 14 jours chez les hommes ($p < 0,0001$)

Proportion des cas de TMS avec une durée des arrêts ≥ 90 jours :

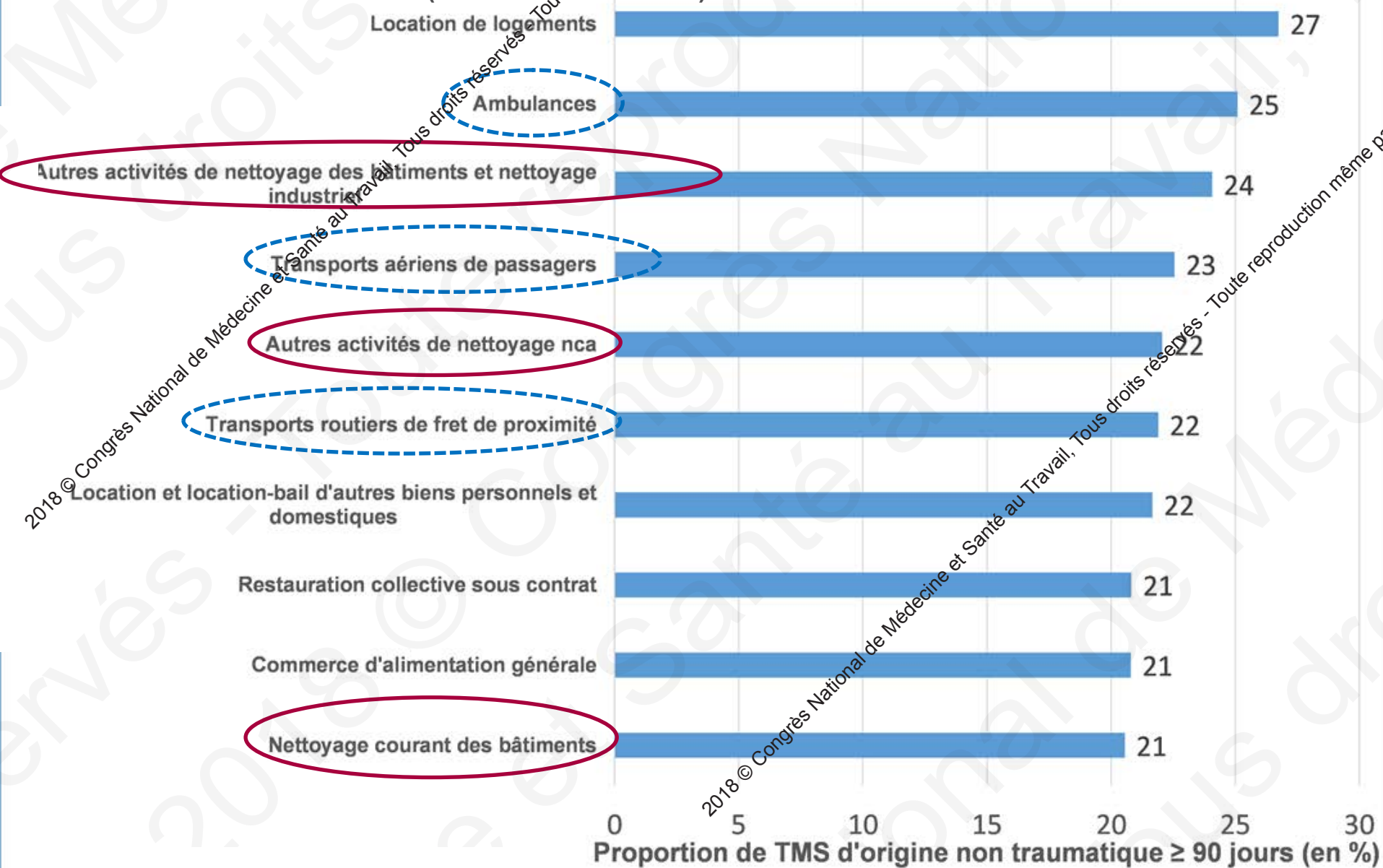
- 16 % chez les femmes, 12 % chez les hommes ($p < 0,0001$)

RÉSULTATS – Siège de la lésion

Siège de la lésion	FEMMES		HOMMES	
	Durée médiane	Proportion ≥90j	Durée médiane	Proportion ≥90j
Membres supérieurs	18	18%	16	14%
Dont coude	24	26%	20	17%
Dos et cou	15	14%	12	11%
Membres inférieurs	17	14%	17	13%
Dont genou	26	24%	25	22%
Sièges multiples	20	20%	17	18%
TOTAL	17	16%	14	12%

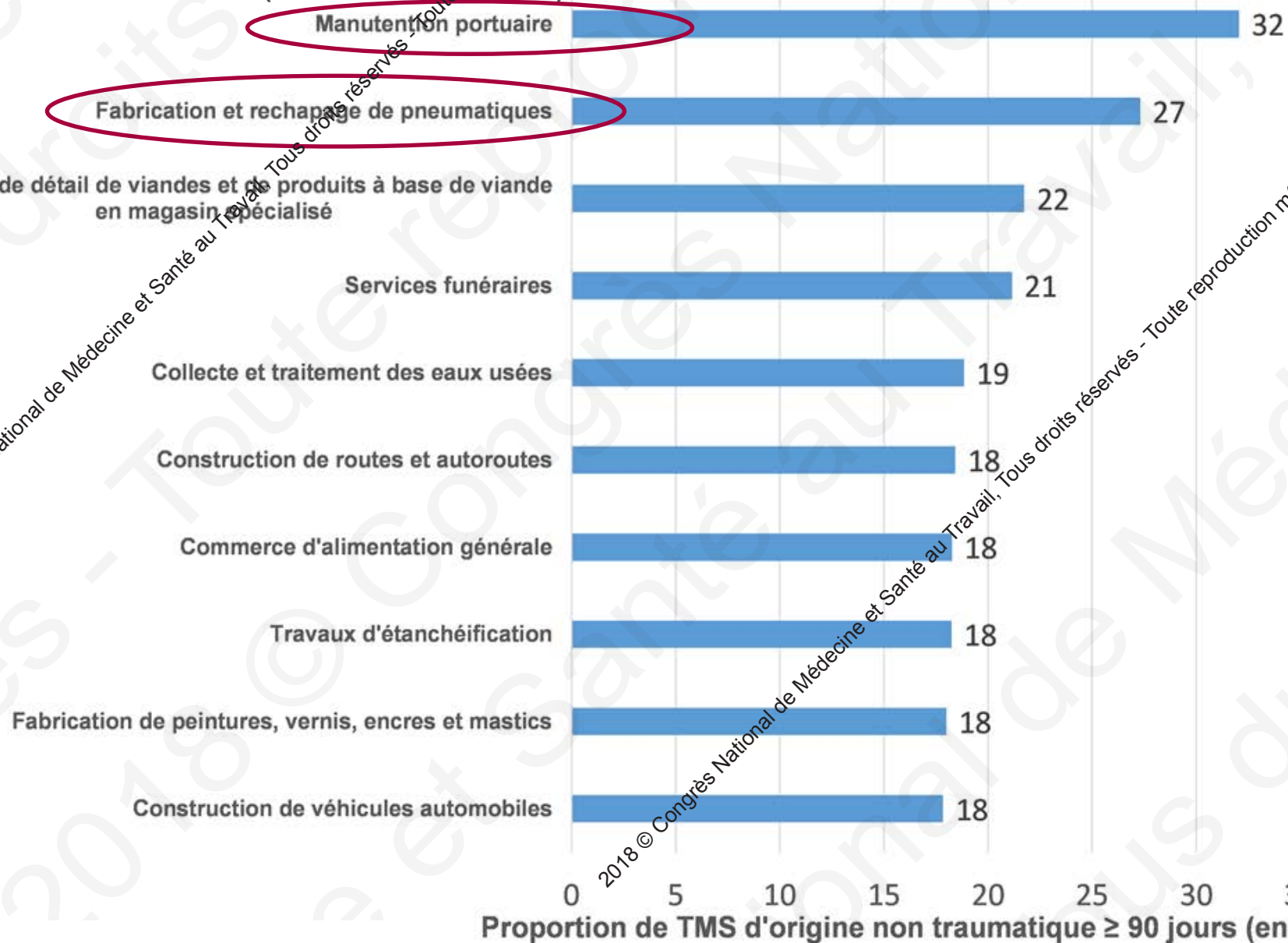
RÉSULTATS – 10 secteurs présentant les plus grandes proportions de TMS avec durée d'arrêts ≥ 90 jours chez les FEMMES

Secteur d'activité NAF 2008 (nombre de cas ≥ 100)



RÉSULTATS – 10 secteurs présentant les plus grandes proportions de TMS avec durée d'arrêts ≥ 90 jours chez les HOMMES

Secteur d'activité NAF 2008 (nombre de cas ≥ 100)



RÉSULTATS – Profession la plus représentée parmi les 10 secteurs avec les plus grandes proportions de TMS avec durée d'arrêts ≥ 90 jours

- **Chez les femmes :**

- « *Employés non qualifiés des services et de la vente* » (aide de ménage, nettoyeur, gardien) dans les 3 activités de « nettoyage » et dans la location de logement ou d'autres biens personnels et domestiques
- « *Personnels des services directs aux particuliers et des services de protection et de sécurité* » dans les 2 activités « transport de personnes »
- « *Conducteurs de véhicules et d'engins lourds de levage et de manœuvre* » dans les transports routiers de fret de proximité

- **Chez les hommes :**

- Les **ouvriers qualifiés** : professions les plus représentées dans la majorité des 10 secteurs

Synthèse des résultats

- Durée médiane des arrêts et proportion de cas avec durée d'arrêts ≥ 90 jours plus importantes chez les femmes
- Siège de la lésion : durée médiane des arrêts et proportion de cas avec durée d'arrêts ≥ 90 jours plus élevées pour les membres supérieurs et sièges multiples
- Secteur d'activité : proportion de cas avec durée d'arrêts ≥ 90 jours plus élevée :
 - Chez les femmes : secteurs avec activités de nettoyage prépondérantes et activités de transport ;
 - Chez les hommes : manutention portuaire et fabrication et rechapage de pneumatiques.

=> Les actions de prévention visant à faciliter le retour au travail devraient cibler en priorité ces secteurs.

Limites des indicateurs

- Indicateurs restreints à un seul régime de sécurité sociale
- Information imparfaite pour identifier les TMS dans les accidents du travail du régime général
- TMS indemnisés en maladie professionnelle non pris en compte dans les indicateurs

Perspectives

- Recalculer les indicateurs en intégrant les TMS indemnisés en maladie professionnelle
- Comparer les résultats français avec les mêmes indicateurs calculés par l'Institut national de santé publique du Québec pour le Québec

MERCI DE VOTRE ATTENTION

Remerciements :

- Pascal Jacquemin et le docteur Philippe Petit, Direction des risques professionnels de la CNAM
- Corinne Pilorget de Santé publique France

Retrouvez-nous
sur le stand de **Santé publique France**
(stand n° 66)